MARCOUSSIS
Village durable

Liberté Egalité Fraternité
République Française - Département de l'Essonne

DÉCISION DU MAIRE

N° 2025 – 101

Approuvant la signature d'une convention entre l'association Unité Mobile de Premiers Secours 91 et la Ville de Marcoussis pour la Fête du Village 2025

Le Maire de la commune de Marcoussis,

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L2112-1 du Code de la Commande Publique ;

VU la délibération n°2020-045 en date 24 mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs énumérés à l'article susvisé ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de signer une convention avec l'association Unité Mobile de Premiers Secours 91 «U.M.P.S 91 » à l'occasion de la Fête du Village 2025 afin de fixer les modalités d'organisation de cette prestation.

DÉCIDE

ARTICLE 1
Il est conclu une convention relative à l'établissement des dispositifs prévisionnels de secours pendant la durée la Fête du Village 2025 avec l'association Unité Mobile de Premiers Secours 91 «U.M.P.S 91 » sise 139 route de Corbeil 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS.

ARTICLE 2
La présente convention est signée pour le samedi 6 septembre 2025.

ARTICLE 3
La Ville s'engage à régler à l'association U.M.P.S 91, en contrepartie de sa participation au présent dispositif prévisionnel de secours, la somme de 750,00 euros TTC.

ARTICLE 4
La dépense est imputée au service 02303 et à l'article 6042 du budget de la Ville 2025.

ARTICLE 5
La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 6
La présente décision sera transmise à Monsieur le sous-préfet de Palaiseau et à Madame le receveur municipale.

Fait à Marcoussis, le 14 mai 2025

Le Maire,
Monsieur Olivier THOMAS



Accusé de réception en préfecture
091-219103637-20250514-DEC2025-101-AI
Date de télétransmission : 15/05/2025
Date de réception préfecture : 15/05/2025